

VILLAGES DE JOIE

Juin 2021/n° 257

DOSSIER

MÈRES SOS : GRANDIR EN CONFIANCE



ÉDITO DE ROGER

"Je ne suis pas inquiet car je sais que l'association me soutiendra"

GRÂCE À VOUS

En route vers l'autonomie

PARCOURS

"J'ai eu de la chance de grandir là"



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime

Je m'appelle Roger. J'ai 20 ans.

Je vis dans un studio de la Maison Claire Morandat à Valenciennes depuis octobre dernier. Je me suis très bien intégré et m'y sens bien.



© DR

Avant ça, j'étais au village d'enfants SOS de Neuville-Saint-Rémy où j'ai vécu depuis mes 2 ans avec mon frère et mes deux sœurs. Dans notre pavillon, il y avait aussi Corentin qui a signé le dernier édito de cette revue. C'est drôle comme on n'est jamais loin l'un de l'autre... ! On a vécu plus de quinze ans ensemble alors on est un peu frères. On est toujours en contact. C'est lui qui m'a initié à ma passion actuelle : le skateboard. J'en fais

depuis 4 ans et vraiment j'adore ça. Jamais je n'aurais pensé que ça pouvait me procurer du bien-être. Quand je ne vais pas très bien, je fais du skateboard en écoutant de la musique. Ça me permet de m'évader, de décompresser. Ça ne paraît pas grand-chose mais moi ça m'aide beaucoup, ça m'apaise. Je pense que ça répond aussi à mon besoin de bouger, de m'évader.

J'aimerais faire un travail qui me permette de voyager. Je crois que c'est pour ça que j'ai choisi de passer un Bac professionnel en Hôtellerie/Restauration. Mon rêve : devenir serveur dans une croisière ! Pour l'instant, ma prochaine escale, si je suis pris en BTS, ce sera le Touquet pour ma formation complémentaire en accueil.

Si je suis accepté, je devrais m'installer dans cette ville que je ne connais pas. Mais bon, je ne suis pas inquiet parce que je sais que l'association me soutiendra et sera là pour moi si j'en ai besoin.

ACTUS

DES JEUNES FEMMES DE SOS VILLAGES D'ENFANTS REÇUES PAR BRIGITTE MACRON



© DR

Les cinq jeunes femmes aux côtés de Brigitte Macron et d'Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Également présentes, à droite de Brigitte Macron de gauche à droite : Amandine Giraud, directrice adjointe du cabinet d'Elisabeth Moreno, Florine Pruchon responsable plaidoyer de SOS Villages d'Enfants et Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'Enfants.

Le 30 mars dernier 5 jeunes femmes accueillies par SOS Villages d'Enfants étaient invitées à l'Élysée par Brigitte Macron et Elisabeth Moreno, Ministre déléguée en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Cette rencontre devait initialement avoir lieu le 8 mars

dernier à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Elle avait pour objectif de créer un temps d'échange informel avec Brigitte Macron et la Ministre sur la question de l'égalité des chances, notamment pour des jeunes femmes issues de la protection de l'enfance. Celles-ci ont ainsi d'abord pu visiter l'Élysée, puis la rencontre s'est poursuivie par une discussion autour du parcours et des aspirations des jeunes, leurs études et les obstacles qu'elles ont pu rencontrer. Les participantes n'ont pas hésité à mettre en avant les difficultés qu'elles pouvaient rencontrer en tant que personnes issues de la protection de l'enfance et formuler des propositions concrètes d'actions et de mobilisation à la Ministre pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes. À suivre donc. ■

DÉMARRAGE DU PROJET "DEPARE" EN HAÏTI POUR PRÉVENIR LES DESTRUCTURATIONS FAMILIALES

Le projet de SOS Villages d'Enfants intitulé DEPARE, acronyme de Droits de l'Enfant via une Parentalité Responsable, lancé avec le soutien de l'Agence Française de Développement a débuté en février 2021 pour une durée de trois ans. Son but, prévenir les déstructurations familiales et assurer un meilleur respect des droits de l'enfant, dans ce pays le plus pauvre du continent américain, où les droits les plus fondamentaux des enfants peinent à être respectés. Malgré un contexte politique et sécuritaire compliqué, SOS Villages d'Enfants Haïti a pu démarrer le projet dans 6 quartiers de Cap-Haïtien, deuxième plus grande ville du pays, où un enfant sur cinq ne vit pas avec ses parents biologiques. Il permet à 15 centres d'accueil de jour d'accueillir environ 900 enfants de 3 à 6 ans pour

y suivre un enseignement pré-scolaire et bénéficier de deux repas dans la journée. Le projet DEPARÉ permet aussi de mettre sur pied des groupes locaux de protection de l'enfant mais aussi des formations destinées aux entourages des enfants sur différentes thématiques telles que la nutrition, l'éducation positive ou les violences basées sur le genre. Trois grands objectifs sont visés à l'issue des trois ans : améliorer l'accès à la protection de l'enfance et aux services de l'Etat ; augmenter de 40% le nombre d'enfants vivant au sein de leur famille dans un cadre de vie protecteur, stable et affectueux ; rendre les familles plus résilientes face à leurs difficultés socioéconomiques, sanitaires et environnementales. ■

UNE AVANCÉE POUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT À L'INTERNATIONAL

Le 19 février 2021, l'Assemblée Nationale a examiné le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOPDSLIM). Dans ce cadre, plusieurs amendements visant à citer expressément les droits de l'enfant dans ce texte ont été adoptés par les parlementaires. La mention des droits de l'enfant se fait à plusieurs reprises dans la loi, mais elle apparaît notamment dans l'article 1 qui stipule que : "La politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités

mondiales a pour objectifs principaux (...) la promotion des droits humains, en particulier des droits des enfants". Il s'agit d'une victoire pour l'UNICEF et le Groupe Enfance, regroupant des associations sur la thématique des droits de l'enfant à l'international, dont SOS Villages d'Enfants est chef de file. Un important travail de fond avait été effectué par les membres des associations pour sensibiliser et alerter les députés sur la place primordiale des droits de l'enfant dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable d'ici 2030. Le texte, voté par l'Assemblée Nationale, devrait être présenté au Sénat pour validation d'ici la fin de l'été afin d'être promulgué dès la rentrée. ■

SOS VILLAGES D'ENFANTS S'IMPLANTE DANS UN NOUVEAU DÉPARTEMENT : L'ALLIER

Le conseil départemental de l'Allier a validé la construction de deux nouveaux villages d'enfants SOS dans les communes de Commentry et de Cusset, permettant l'accueil de 80 enfants au total, 40 sur chaque site. Les 2 villages d'enfants SOS abriteront 2 maisons communes, 18 maisons familiales, 2 Maisons des familles, 1 Service d'accueil familial immédiat (SAFI) et 1 Espace de transition. L'association qui n'était pas encore implantée dans ce département débutera les travaux au premier semestre 2022. ■

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants des petits et grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

PAS-DE-CALAIS

Ewen adore jouer, et à 6 ans il vient de fabriquer ses propres jeux ! Avec son éducatrice scolaire et ses amis, il exerce ainsi ses compétences cognitives (concentration, mémorisation, raisonnement, logique, stratégie) qui lui serviront dans sa scolarité.

VAL D'OISE

Faharya poursuit son cursus universitaire : une licence AES (administrative économique et sociale) à la Sorbonne à Paris. Tout son entourage est très fier.

BOLIVIE

Carla, atteinte d'anémie, a réussi à prendre du poids et à grandir. Elle a encore besoin d'un traitement pour atteindre une croissance optimale mais elle reçoit un soutien nutritionnel adapté avec des aliments riches en fer au centre médical et à la maison.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Océane vient de commencer les cours de code en vue de démarrer au plus vite la conduite accompagnée. Vive la liberté !

HAITI

André est enfin apaisé : maintenant, au lieu de s'énerver, il utilise l'humour pour demander le ballon quand on oublie de le lui passer.

SOMALIE

Anissa a cessé d'avoir mal au ventre quand elle mange et a retrouvé un regard pétillant. Dans le village d'enfants SOS où elle est accompagnée on a pris à bras-le-corps le problème de malnutrition dont elle souffrait.

Publication trimestrielle éditée par SOS Villages d'Enfants, 6 cité Monthiers - 75 009 Paris. Tél. : 01 55 07 25 25 - PRÉSIDENT : Daniel Barroy, VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon, Françoise Rouch - DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret. RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler. CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE : L'Action Sociale - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com. PHOTOS : L'Action Sociale, iStock, fizkes/iStock (couverture), Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants, SOS Villages d'Enfants, Téléparis. IMPRESSION : Uniservices ISSN : 0243.6 949 Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins de don).

Imprimé sur papier couché
demi-mat 80 g PEFC





© fizkes / iStock

MÈRES SOS : GRANDIR EN CONFIANCE

Ils ont 4 mois, 5 ans, 12 ans... et ne peuvent plus vivre avec leurs parents. Les frères et sœurs qui rejoignent un village d'enfants SOS ont bien sûr besoin d'un toit au-dessus de leur tête, d'un lit et de repas. Mais plus encore, ils ont besoin d'écoute, d'attention pour apprendre à faire confiance et à se faire confiance. Si tous les professionnels des villages d'enfants SOS les accompagnent sur ce chemin, ce sont d'abord leurs mères SOS qui, par les trésors de patience et d'affection qu'elles déploient, les remettent debout. Elles jouent le rôle fondamental de "tuteur" au sens botanique du terme : une présence forte, rassurante et stable grâce à laquelle, en s'appuyant, ils s'épanouissent. Des anciens enfants des villages SOS racontent ce qu'ils "doivent" à leurs éducatrices familiales.

“

Ce n'est pas une renaissance que j'ai vécue au village d'enfants SOS de Digne-les-Bains. J'y suis née !". Celle qui assène ces mots si forts s'appelle Tiphonie. Elle a 30 ans et est arrivée au village d'enfants SOS à l'âge de 4 ans. "Même si j'ai connu, comme tout le monde des périodes difficiles, aujourd'hui ma vie est belle, mon parcours est beau et je sais que j'irai loin dans la vie", sourit la jeune femme qui travaille comme chargée de la clientèle d'entreprises de la Poste de Marseille. "Je dois tout à Sylviane, ma mère SOS. C'est elle qui a fait de moi la femme que je suis aujourd'hui. Ma persévérance, mon côté battante : c'est elle !".

Tiphonie a d'abord été placée en pouponnière de ses 6 mois à ses 4 ans. À cette époque-là, Sylviane n'avait pas encore rejoint SOS Villages d'Enfants, mais la future éducatrice familiale était allée rencontrer plusieurs fratries qu'elle était susceptible de prendre en charge. "Quelques jours après son passage dans mon foyer, du haut de mes quatre ans, j'avais demandé à lui téléphoner, se souvient Tiphonie. Je voulais savoir quand elle viendrait nous chercher ! J'ai envie de croire que c'est mon coup de fil qui l'a décidée à s'engager dans l'aventure SOS avec ma fratrie. Ce fut une sorte de coup de foudre réciproque".

Les liens qui se nouent entre les mères SOS et les enfants dont elles s'occupent ne sont toutefois pas toujours aussi spontanés. Selon l'âge et le passé des enfants, ils peuvent même, avant d'éclorre, réclamer autant de temps que d'abnégation aux éducatrices familiales.

"Je n'ai jamais été croyante", raconte Julie, 22 ans, ancienne du village d'enfants SOS de Plaisir. "Pourtant, lorsque je suis arrivée au village d'enfants SOS à l'âge de 8 ans, j'ai scotché sur la fenêtre de ma chambre une lettre à destination... de Dieu. Je lui demandais de m'aider à retourner dans mon ancien foyer où, pourtant, je n'étais pas bien du tout !". Julie avait déjà connu la vie en foyer à deux reprises. À deux ans et demi,

elle y avait résidé 6 mois avant de retourner vivre chez sa mère et son beau-père. "Je fais partie d'une fratrie de 8 enfants nés de 3 pères différents. Et à la maison, j'assurais le rôle de maman pour les petits, se souvient-elle. Je n'avais que 7 ans, mais je leur donnais les bains, les habillais, les faisais manger...". Sans entrer dans les détails, Julie évoque une mère et un beau-père très défaillants. C'est d'ailleurs son témoignage qui conduisit au second placement de la fratrie dans un foyer puis au village d'enfants SOS de Plaisir. "Là-bas, j'ai d'abord vu Ghislaine, ma mère SOS, comme celle qui me volait ma place auprès de mes frères et sœurs. Je le vivais très mal, j'étais agressive!". Julie reconnaît pourtant avoir perçu dès les premiers jours qu'elle était enfin reconnue en tant qu'enfant, mais aussi qu'elle intégrait deux familles : celle du village d'enfants SOS et celle de sa mère SOS. "Je le ressentais sans oser me l'avouer", dit-elle. Mais la graine germait : tous ces gens-là ne me voulaient que du bien. C'est incroyable un village d'enfants SOS, tout y est construit dans l'intérêt de l'enfant même lorsque l'enfant fait tout pour ne pas être aimé !".



C'est incroyable un village d'enfants SOS, tout y est construit dans l'intérêt de l'enfant même lorsque l'enfant fait tout pour ne pas être aimé !

APPRENDRE À ÊTRE SOI

Avant d'être placée au village d'enfants SOS de Marseille en 1975, Sylvie assurait, elle aussi, le rôle de maman de substitution pour ses 5 petits frères et sœurs. "Je faisais à manger, la lessive, le repassage... Je n'allais presque jamais à l'école", raconte cet agent de service hospitalier à Marseille âgée de 56 ans. Ce n'est qu'au décès de leur mère, une femme battue et vivant sous l'emprise de médicaments, que les enfants furent placés. Leur père ayant été, quant à lui, conduit en prison pour une autre affaire tout aussi dramatique. Sylvie avait 10 ans.

“Chantal, c’est le Bon Dieu qui nous l’envoyait”, raconte avec émotion Sylvie. “Bien sûr nous étions désorientés d’avoir perdu notre maman, mais passer sous la protection de Chantal, c’était la plus belle chose qui pouvait nous arriver. Je n’avais jamais eu de maman. J’avais besoin d’amour, de conseils, de rires... de devenir enfin une enfant. Elle m’a tout donné et elle est aussitôt devenue ma mère, tout simplement”. Sylvie a très vite appelé Chantal ‘maman’ et la fratrie a été totalement intégrée à la famille de leur mère SOS. “Il est vrai qu’à l’époque il n’y avait pas tout l’entourage des professionnels (éducateurs, psychologues, animateurs...) qui existe aujourd’hui dans les villages d’enfants SOS. Mais je crois que le dévouement de celles qui accueillent aujourd’hui des enfants maltraités ou orphelins est toujours le même”, souligne Sylvie.

“**Malgré tout ce que je lui faisais vivre, elle m’a comprise et m’a si bien aidée à me reconstruire qu’il m’est arrivé d’oublier que j’étais une enfant placée.**”

Chantal a aujourd’hui 80 ans et c’est désormais Sylvie qui veille sur elle. “Maman vit encore chez elle, mais si un jour elle devait perdre son autonomie, il est hors de question que mes frères et moi la conduisions en Ehpad. Ce sera à notre tour de l’héberger”. Contrairement à Sylvie, Julie est arrivée blessée et en colère au village d’enfants SOS de Plaisir et elle a eu du mal à montrer son affection à sa mère SOS. “Je n’étais pas câline et je ne le suis pas devenue en grandissant. Pourtant, avec Ghislaine, on s’aime comme une mère et sa fille même si on ne se l’est jamais dit, même s’il n’y a pas d’embrassades”. Il faut dire aussi que la maman de la fratrie ne cessait de promettre beaucoup d’amour et autant de cadeaux à ses enfants alors que, bien souvent, elle ne venait pas les voir lors de ses droits de visite. “J’ignore comment Ghislaine a réussi à nous faire surmonter cette épreuve de plus”, s’interroge Julie. “J’ai réalisé bien plus tard la force qu’il faut à une



© iStock

mère SOS qui voit les enfants dont elle a la charge idolâtrer leurs parents si déficients”. Aujourd’hui, Julie est très reconnaissante de l’attitude de sa mère SOS. “Malgré tout ce que je lui faisais vivre, elle m’a comprise et m’a si bien aidée à me construire qu’il m’est arrivé d’oublier que j’étais une enfant placée”. Julie travaille comme éducatrice spécialisée auprès d’adultes et est convaincue que si elle a développé cette attention aux autres c’est parce que sa mère SOS lui a montré la voie. “Ghislaine m’a appris à être moi”.

AFFECTION, REPÈRES, STABILITÉ

À Digne-Les-Bains, Tiphany fut aussi une enfant d’un fort caractère et sa relation très forte avec sa mère SOS n’a pas été exempte de conflits, notamment à l’adolescence. “Mais Sylviane a su prendre la mesure de ma colère, l’accepter alors qu’elle était injuste et surtout la calmer”, commente-t-elle. Elle savait que



MÈRES SOS AU BURKINA FASO

La confiance et l'affection qui caractérisent les relations entre des enfants et leurs mères SOS existent dans tous les pays du monde où est présente SOS Villages d'Enfants. Siaka a 21 ans et vit à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Il a perdu sa mère à l'âge de trois ans et n'a découvert son père qu'à 15 ans, trois ans avant son décès. Le petit a rejoint le village d'enfants SOS de Bobo-Dioulasso en 2004, après deux années de vie "dans des conditions difficiles", raconte-t-il pudiquement. Dans son nouveau foyer il a, dit-il, "trouvé une nouvelle mère, belle, douce et au cœur pur, tel un ange. J'avais enfin une affection maternelle qui comblait le vide laissé par l'absence de mes parents biologiques. Je la remercie surtout pour le savoir-faire et le savoir-être qu'elle m'a inculqués. J'ai passé 9 ans au sein du village d'enfants SOS et elle a su forger ma personnalité, celle d'un homme mûr d'esprit, consciencieux et qui aspire à un avenir prometteur". Le jeune homme est étudiant en droit à l'université Aube Nouvelle de Bobo. "L'un des meilleurs", précise celui qui se rêve un destin d'avocat qui défendra "la cause des veuves, des orphelins et des laissés pour compte".

Nana Oumarou sourit : "Je me souviens, quand Maman Honorine nous appelait 'Mon enfant chéri' pour nous féliciter, lorsque moi ou l'un de mes 9 frères et sœurs avions bien travaillé à l'école". "Il faut ranger ta chambre ; n'oublie pas d'éteindre la lumière", nous rappelait-elle sans cesse". De vieux souvenirs touchants pour cet homme désormais âgé de 35 ans. Marié, Nana vit à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Il a été accueilli au village d'enfants SOS de la ville en 1993 et y est resté jusqu'en 2005. "Notre mère SOS nous a donné l'amour maternel, l'affection, la protection et tout ce qu'une maman peut donner à son enfant. Encore aujourd'hui, elle reste une source d'inspiration et de conseils".

les enfants placés s'en prennent souvent aux personnes qu'ils aiment le plus". Tiphane a longtemps gardé le contact avec sa mère qui vivait dans le Nord où elle allait lui rendre visite pendant les vacances scolaires. "Mais ces rencontres ne me faisaient pas de bien. J'ai eu une génitrice, mais celle qui mérite le titre de mère, c'est Sylviane". Désormais, le plus grand espoir de Tiphane est de devenir à son tour maman et offrir à Sylviane le bonheur de câliner ceux qui deviendront alors ses petits-enfants de cœur.

Voilà qui résonne avec l'histoire de Linda. Âgée de 25 ans, Linda vit à Mark, près de Calais, où elle tient un commerce de dépôt-vente. Elle est la maman de deux enfants de 7 ans et 10 ans et lorsqu'on lui demande le plus beau souvenir des 16 années vécues auprès de Brigitte, sa mère SOS du village d'enfants SOS de Calais, ce n'est pas au passé qu'elle pense. "Ce qui me touche le plus c'est que mes enfants considèrent



© Gilles_Paire / iStock



© DmitryBezborodkin / iStock

Brigitte comme leur grand-mère. Quand on ne voit pas Manou pendant plusieurs semaines, comme ce fut le cas pendant le confinement, ils la réclament avec insistance”. Linda a perdu sa mère des suites d’une maladie à l’âge de trois ans et le père de sa fratrie, qui souffrait d’alcoolisme, ne pouvait, ni ne voulait, assumer la charge d’élever ses trois enfants dont Linda est la benjamine. Petite, Linda a tenté d’appeler sa mère SOS, ‘maman’, mais Brigitte l’a toujours reprise. Elle avait eu une maman et ne devait ni l’effacer, ni l’oublier. L’éducatrice familiale a aussi maintenu les liens avec le père des enfants et les autres membres de la famille. “Je ne m’en rendais pas compte, mais elle a ainsi veillé à ne pas nous déraciner ce qui a contribué à faire de nous des enfants, puis des adultes, en paix avec leur histoire. Nous avons eu de l’affection, des repères, une stabilité, une vie la plus normale possible... On était bien au 9, le numéro de notre maison”, sourit Linda. La jeune femme se surprend aussi aujourd’hui, à utiliser avec ses enfants les mêmes mots que Brigitte avec les mêmes intonations de voix. “ Et je transmets les

grands principes d’éducation qu’elle appliquait avec nous et qui nous ont tellement aidés!”. La mère de famille s’énerve d’ailleurs des reportages télévisés qui stigmatisent les enfants placés présentés comme des “gamins à problèmes” à l’avenir compromis. “Mon frère est professeur en collège et ma sœur est gestionnaire de paie dans un aéroport ! Lorsqu’on est aimé, entouré, épaulé, comme nous l’avons été au sein du village d’enfants SOS de Calais, nous sommes armés pour réussir dans la vie”.

Vivre un jour loin de “Patou” ? Impossible pour Brenda, 23 ans, qui a quitté le village d’enfants SOS de Châteaudun il y a deux ans. “On se voit dès qu’on peut”, confirme la jeune femme. “Si pour une raison ou pour une autre je devais perdre le contact, je n’arriverais pas à m’en remettre. Comment je ferais sans elle ?”. Brenda a été placée dès ses 12 mois et Patricia fut son unique mère SOS. “J’ai toujours eu un lien très fort avec elle, j’étais très affectueuse”, commente-t-elle. Brenda, qui cherche un travail de serveuse en restauration, métier dont elle est diplômée, habite dans un foyer pour jeunes travailleurs. “J’ai eu du mal à vivre loin de ma mère SOS”, reconnaît-elle. “J’ai fait ma dernière année d’étude en internat et tous les soirs j’étais en larmes. J’essayais parfois de lui cacher mon mal-être pour ne pas l’attrister, mais elle me connaît trop bien ! J’ai toujours pu compter sur elle. Lorsque j’ai subi du harcèlement scolaire, elle fut la seule à me croire instantanément, sans penser que j’exagérais”. En ce moment Brenda a des soucis de santé et, pour apprendre à manger plus équilibré, c’est spontanément vers sa mère SOS qu’elle s’est tournée pour concevoir sa pyramide alimentaire. “Patou, c’est mon socle”, conclut Brenda.

Un constat que pourraient reprendre bien des enfants des villages SOS de France ou de l’étranger (voir encadré). Être éducatrice familiale est un métier exigeant et une profession qui s’apprend et se peaufine avec le temps. Mais c’est avant tout un formidable engagement humain. Tous les anciens enfants accueillis le disent : les mères SOS mettent du cœur à l’ouvrage... beaucoup, beaucoup de cœur ! ■

L'édito d'ISABELLE MORET

directrice générale
de SOS Villages d'Enfants France



© Philippe Benard / SOS Villages d'Enfants

Une rencontre, de la compréhension, de la patience, de la confiance, c'est la recette pour traverser les épreuves. Et ce sont les enfants devenus grands qui nous le disent.

Quand un enfant arrive dans un village SOS, qu'il soit tout-petit ou un peu plus grand, il peut retrouver ou trouver sa place d'enfant. Il prend des repères, s'adapte à sa nouvelle maison avec ses frères et sœurs, et surtout il apprend à découvrir sa mère SOS. Les témoignages du dossier reviennent sur ces moments-clés. Désormais adultes et parfois mamans à leur tour, des enfants accueillis en villages SOS racontent l'impact des liens d'attachement construits avec leurs mères SOS, une présence qui leur a permis de grandir en confiance, une figure maternelle qui les a soutenues jusqu'à l'autonomie, et qui compte encore aujourd'hui.

Construire l'autonomie passe aussi par la mobilité, quand préparer puis obtenir son permis de conduire est un moyen de se projeter vers l'avenir, notamment professionnel. Nos équipes accompagnent les jeunes en âge de se former. Ils et elles sont encadrés dans leur démarche, et bénéficient d'un soutien financier pour acquérir cette nouvelle compétence avec sérénité et responsabilité. Un pas de plus vers l'âge adulte grâce à vous !

Notre action à l'international se poursuit en Haïti. Soutenu par l'Agence Française de Développement et les équipes de la direction des programmes internationaux, le projet DEPART vise à une meilleure protection des enfants et au respect effectif de leurs droits dans des contextes de précarité économique, politique et sécuritaire complexes. Les activités ont débuté en février et améliorent déjà le quotidien de près de 900 enfants de moins de 6 ans.

Nous partageons ici un numéro qui redonne le sourire, parce que malgré les difficultés, les efforts continuent dans chaque village d'enfants SOS et pour chaque enfant.

EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE

Parce que l'autonomie s'acquiert aussi par la mobilité, SOS Villages d'Enfants aide les jeunes à passer le permis de conduire.

“P asser le permis, cela fait longtemps que j'y pensais”, lance Llulya, 18 ans. “C'est indispensable pour ne pas dépendre des autres ou des transports en commun”. Lycéenne, elle a débuté ses cours de Code en février dernier. Covid-19 oblige, l'apprentissage se fait “chez elle”, c'est-à-dire à l'Espace de transition du village d'enfants SOS. Cette maison accueille 5 jeunes de plus de 15 ans qui, encadrés par deux aides familiaux, se préparent à l'autonomie. Deux autres jeunes se sont engagés avec elle dans ce challenge grâce au soutien financier de SOS Villages d'Enfants. “Une aide indispensable, car ce n'est pas avec notre argent de poche que nous pourrions nous l'offrir”, pointe Llulya. Pour aider les trois jeunes, l'Espace de transition a mis en place des séances de cours communs. “Cela recrée un peu l'émulation et l'interaction d'une auto-école”, note Raynald Monfourny, aide familial. “Nous veillons aussi à leur assiduité, car entre leurs cours, la préparation des repas, le BAFA que certains préparent, etc., la motivation peut vite s'estomper”.

En route vers l'âge adulte

“Les jeunes qui souhaitent passer le permis doivent d'abord formuler par écrit leur demande au directeur(trice) de leur village”, indique Maria Luisa Macieira, coordinatrice de la politique d'accompagnement des jeunes de SOS

Villages d'Enfants. Les services départementaux disposent parfois d'enveloppes budgétaires dédiées au cofinancement des permis des jeunes en situation sociale précaire. Mais lorsque ce n'est pas le cas, SOS Villages d'Enfants prend toujours le relais”. Le jeune participe aussi au financement, de 15 € à 40 €, pour les mineurs et jusqu'à 20 % du coût pour les jeunes majeurs. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation en la matière, les jeunes mettent souvent en avant un projet d'emploi, de formation ou d'activité sportive pour solliciter l'aide de SOS Villages d'Enfants. L'association finance aussi le passage du Brevet de sécurité routière “et récemment nous avons cofinancé l'achat d'un scooter pour une jeune fille qui en avait besoin pour travailler”, ajoute Maria Luisa Macieira. “Parfois encore, nous dotons les villages d'enfants SOS de scooters. Ils sont alors destinés à un usage partagé”. En moyenne, SOS Villages d'Enfants finance une vingtaine de permis par an. Apprendre à conduire, c'est aussi prendre conscience des coûts qui sont liés à la mobilité : achat du véhicule, entretien, essence, assurance... sans compter la responsabilité civique que cela entraîne. “Passer le permis, c'est une base sur laquelle le jeune se projette et s'imagine un avenir. C'est une étape importante dans la préparation à l'autonomie et au départ du village d'enfants SOS”, conclut Raynald Monfourny. ■

RENDEZ-VOUS : L'AGENDA SOS VILLAGES D'ENFANTS 2021-2022

Commandez-le dès maintenant !

Visibilité maximale, la semaine sur deux pages, tout au long de l'année scolaire (de septembre 2021 à septembre 2022).

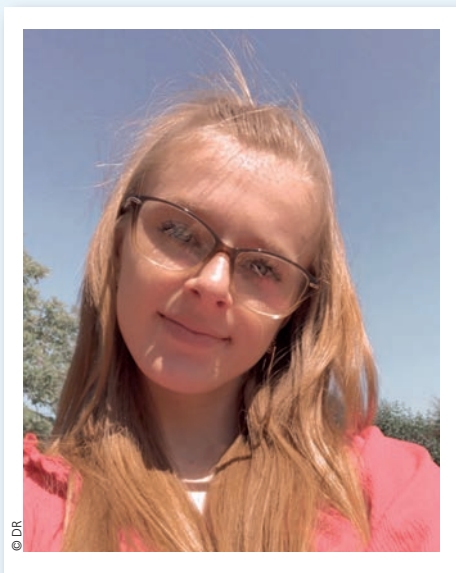
Joignez le solidaire et l'utile

Son prix de 15 € (frais de port inclus) est intégralement reversé à l'association.

Pour le commander:

- envoyez un chèque de 15 €,
- libellé à l'ordre de SOS Villages d'Enfants - Opération Agenda”
- en précisant vos coordonnées postales, à l'adresse suivante :
SOS Villages d'Enfants - Opération Agenda
6 cité Monthiers 75009 PARIS

“J’AI EU DE LA CHANCE DE GRANDIR LÀ”



Lolita est une jeune femme qui ne cache pas avoir du “caractère”. Elle est aussi très reconnaissante à l’association de lui avoir permis de grandir avec son petit frère et sa petite sœur et de l’avoir aidée à surmonter de lourdes épreuves.

LOLITA a 20 ans et démarre une carrière prometteuse d’auxiliaire de puériculture, profession dont elle est diplômée depuis le 4 décembre 2020. “C’est le métier que j’ai eu envie d’exercer depuis toujours”, assure-t-elle. “C’est certainement lié à mon histoire personnelle”. Lolita a quitté le village d’enfants SOS de Calais en janvier dernier. Plus précisément, elle a quitté l’un des studios de l’association qui sert de sas entre la vie au sein d’une maison familiale et la vie en totale indépendance. “La transition a été super”, s’enthousiasme la jeune femme. “J’ai commencé par passer des week-ends au studio, puis des petites périodes de vacances et je suis devenue autonome peu à peu”. Lolita est en couple avec Guillaume qui, lui aussi, est un ancien du village d’enfants SOS. Ils vivent à Calais, d’abord parce que c’est dans la maternité de la ville que Lolita a décroché ses premiers contrats professionnels. Ensuite parce que Lolita n’avait pas envie de s’éloigner du village d’enfants SOS où elle a tant d’attaches. “J’ai eu de la chance d’avoir ce placement”, dit-elle. “Je n’aurais pas vécu tout ce que j’ai vécu si je n’avais pas grandi là”.

Comme tous les enfants des villages SOS, son début

dans la vie n’avait pas été des plus heureux. Lolita est arrivée au village d’enfants SOS de Calais à l’âge de 6 ans, accompagnée d’une petite sœur et d’un petit frère respectivement âgés d’un et deux ans. Jusqu’alors, tous les trois vivaient dans des familles d’accueil différentes. La fratrie compte encore trois autres enfants. Un autre petit frère pour qui il avait été jugé préférable qu’il reste dans sa famille d’accueil et deux derniers enfants nés plus tard et que Lolita ne connaît pas, mais qui ont également été placés, l’un dans une institution, l’autre chez une famille d’accueil.

“J’ignore les détails des raisons de mon placement et je ne veux pas tout connaître”, explique Lolita. “Mais je sais qu’il y avait des violences conjugales permanentes dont nous étions les témoins. À l’évidence, il y avait aussi de grosses carences en matière d’éducation et d’affection”.

Trop petite pour avoir gardé des souvenirs précis de ses premiers jours au village d’enfants SOS, Lolita se souvient toutefois d’avoir été impressionnée par la taille de la maison. “Mais ce qui m’a le plus marquée, c’est de retrouver mon frère et ma sœur, ou plus exactement, de les découvrir, car je ne les connaissais pas puisque nous étions dans nos familles d’accueil respectives depuis un an. Je sais aussi que je n’ai pas eu besoin de beaucoup de temps pour me sentir chez moi et m’y sentir bien”.

La jeune femme avoue toutefois que, dès le départ, devoir partager sa mère SOS fut un crève-cœur. “J’étais très jalouse ! Les attentions de Lydie envers les autres

enfants de la maison me semblaient souvent injustes. Si je veux être tout à fait honnête avec moi-même, je crois que je n'ai accepté ce partage que quelques mois avant de quitter le village d'enfants SOS. Je suis restée très proche de Lydie ; je lui dois tant ! C'est ma maman de substitution, c'est elle qui a fait toute mon éducation, m'a donné ma stabilité, mes valeurs... même si bien sûr nous avons connu des périodes compliquées".

Lolita fut, en effet, en conflit avec les équipes du village d'enfants SOS qui encourageaient la bonne élève qu'elle était à passer un bac général. Mais quant à elle, elle tenait à exercer auprès des enfants dès que possible. "Je reconnais avoir été butée !", sourit-elle. "Ma mère SOS, les éducateurs du village d'enfants SOS, le directeur... tous pensaient que je gâchais mon talent. Aller en filière générale n'était pas mon envie, seulement la leur". Lolita craignait aussi que sa moyenne s'effondre, "alors qu'en filière Pro', j'ai eu mon Bac avec mention !"

Lolita n'a par ailleurs jamais caché son statut d'enfant placée à ses copains de classe. "Je ne sais pas mentir. Et puis cela n'a jamais été un motif de honte, au contraire". Son seul souci avec cette transparence: devoir sans cesse expliquer le fonctionnement d'un village d'enfants SOS. "Personne ne connaît le concept d'une vie familiale épaulée par une équipe de professionnels. C'est compliqué à faire comprendre".

Une équipe qui fut très présente pour la soutenir après le décès de son père en 2016. Pendant des années, celui-ci avait cessé de donner des nouvelles à ses enfants. "Et

j'avais fini par l'oublier", raconte Lolita. Mais un jour, il refait surface. L'adolescente choisit d'abord de l'ignorer puis, bien des mois plus tard, accepte de le revoir. "J'ai appris le jour de nos retrouvailles qu'il venait de tomber gravement malade. Il est mort peu après. Je m'en suis beaucoup voulu, je culpabilisais. J'ai dû faire un travail sur moi et l'aide de la psychologue du village d'enfants SOS fut déterminante". Mais ce que Lolita retient surtout de ces douze années au village d'enfants SOS de Calais, ce sont ses bons souvenirs. "Le meilleur? Mais c'est impossible de choisir", assène la jeune femme qui énumère pêle-mêle ses neuf ans d'équitation, ses vacances en Espagne, en Aveyron, un voyage à Disney, les fêtes, les séjours avec le PEPS (Programme d'épanouissement par le sport)... "J'ai eu une belle vie... Carrément !" ■



C'est ma maman de substitution, c'est elle qui a fait toute mon éducation, m'a donné ma stabilité, mes valeurs... même si bien sûr nous avons connu des périodes compliquées"

INFOS PARTENAIRES

IKEA : UN SOUTIEN DE TAILLE EN FAVEUR DES JEUNES ET DES VILLAGES D'ENFANTS SOS



Partenaire de SOS Villages d'Enfants depuis 2018, IKEA inscrit aujourd'hui son

soutien dans le cadre d'un projet qui vient en aide aux publics subissant les conséquences de la pandémie. IKEA a tout particulièrement accompagné les jeunes majeurs impactés par la crise, avec un soutien financier et des dons de produits pour équiper 20 logements de jeunes accompagnés dans la Maison Claire Morandat. Une quinzaine de villages d'enfants SOS ont également bénéficié de dons de la part de magasins IKEA pour l'ameublement et l'équipement des maisons.

www.ikea.com

CRÉDIT COOPÉRATIF : BANQUE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE



Depuis 2012, le Crédit Coopératif, banque pionnière en matière de finance solidaire,

est partenaire de SOS Villages d'Enfants à travers la gamme Agir. Trois produits financiers permettent à chaque client de soutenir régulièrement et à son rythme l'action de SOS Villages d'Enfants à travers l'épargne solidaire ou les micro-dons au moment des retraits bancaire : le Livret Agir, la Carte Agir et le Livret Jeune Agir. Depuis 2020, SOS Villages d'Enfants fait également partie des associations du Livret Développement Durable et Solidaire du Crédit Coopératif.

<https://www.credit-cooperatif.coop/Particuliers>

SCHMIDT S'ENGAGE POUR SOS VILLAGES D'ENFANTS



Depuis plus de 10 ans, Schmidt Groupe est partenaire de SOS

Villages d'Enfants et mobilise son réseau de magasins pour offrir les meilleures conditions de vie aux enfants accueillis en villages SOS. Pour tout achat d'une cuisine dans l'un des magasins participants, un don est effectué pour l'association. Après avoir participé activement au financement de vastes programmes de rénovation, le réseau Schmidt soutient depuis 2018 la construction des nouveaux villages d'enfants SOS.

www.homedesign.schmidt



© Téléparis

L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

"GRANDIR AVEC SES FRÈRES ET SŒURS, C'EST TELLEMENT IMPORTANT"

Le soutien de Michelle, donatrice de longue date, fait écho à sa propre enfance.

Michelle a 89 ans. Derrière son tempérament discret et posé se cache une fidèle donatrice de SOS Villages d'Enfants. "Je ne me souviens plus de la date à laquelle j'ai commencé à soutenir SOS Villages d'Enfants, mais cela doit faire plus de 20 ans", assure-t-elle. "Par contre, je sais que la première fois que j'ai fait un don, c'était pour soutenir un village d'enfants SOS à Madagascar".

Jusqu'alors, Michelle n'avait jamais entendu parler de SOS Villages d'Enfants, mais elle avait eu envie, explique-t-elle "de faire quelque chose pour les enfants". Après avoir consulté sur Internet quelles organisations leur venaient en aide, elle avait arrêté son choix sur SOS Villages d'Enfants, touchée que l'association s'intéresse au sort des fratries. "Permettre aux enfants de grandir avec leurs frères et leurs sœurs, c'est tellement important", commente Michelle qui avait aussi beaucoup apprécié qu'une équipe épaula chaque mère SOS. "Elles font un travail extraordinaire, mais si difficile ! J'aurais été bien incapable d'accomplir cette tâche".

Lyonnaise de naissance, Michelle habite dans le Sud depuis 43 ans. "Je suis descendue là pour des raisons sanitaires", sourit-elle. "J'avais besoin de soleil !". Michelle a exercé la profession de comptable pour plusieurs entreprises de secteurs très divers, mais ayant toutes un point commun : être des sociétés à taille humaine. "J'ai toujours préféré aider les petites structures".

Son choix d'aider SOS Villages d'Enfants n'est pas étranger à sa propre histoire. Michelle est fille unique et son père, parti faire la guerre en 1939, n'en est jamais revenu. Elle ne s'est pas mariée et n'a pas eu d'enfant, "certainement en raison de ma propre enfance", explique-t-elle. "Car j'ai eu une mère,

mais je n'ai pas eu de maman". En effet, cette dernière aurait voulu avoir un garçon et n'a jamais su aimer sa fille. "Et cela a forgé dans ma tête la crainte de devenir un jour, à mon tour, une mauvaise mère". L'histoire familiale de la donatrice est décidément douloureuse puisque la mère de celle-ci est décédée dans un accident de voiture avec son nouveau compagnon alors que Michelle n'avait que 15 ans.

"C'est grâce à l'usufruit d'appartements que j'ai acquis au cours de ma vie que je peux désormais aider ces enfants maltraités physiquement ou psychologiquement. Je suis très discrète sur mon engagement, mais quand une conversation glisse sur le sujet des enfants, je n'hésite jamais à expliquer ce qu'accomplit l'association. Quant à moi, savoir que j'aide des enfants à grandir, cela me fait beaucoup de bien au moral".

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
*Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.*



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
6, cité Monthiers – 75 009 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F4E5LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.